

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 36 (1907)

**Heft:** 8

**Rubrik:** Chronique scolaire

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'ouvrage se termine par une étude de la volonté qui, à elle seule, ajoute M. Payot, pourrait en assurer le succès et que toute analyse affaiblirait.

Dans l'intérêt des lecteurs du *Bulletin*, nous nous proposons de donner prochainement les aperçus les plus importants de ce livre que nous annonçons aujourd'hui.

M. B.

---



---

## Chronique scolaire

---

**Fribourg.** — Une assemblée générale extraordinaire des maîtres de dessin de la Société romande convoquée à Fribourg, pour la dissolution de la Société, a réuni 5 membres. Aucune décision ne pouvant être prise dans ces conditions, la minuscule réunion s'est contentée de faire la déclaration suivante :

« Les cinq membres présents à l'assemblée générale extraordinaire du 16 mars 1907, à Fribourg, vu l'art. 8 des statuts, ne peuvent prendre de décisions formelles.

« Cependant ils émettent le vœu de la dissolution de la Société romande pour le développement de l'enseignement du dessin et de l'enseignement professionnel, mais préconisent, par contre, la formation de groupements cantonaux dont les délégués réunis en Comité représenteraient les intérêts romands vis-à-vis de l'Union suisse. »

**Confédération.** — La Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons organise, du 15 juillet au 10 août 1907, à Zurich, le XXII<sup>me</sup> cours normal suisse pour maîtres de travaux manuels.

Le cours comprendra : 1<sup>o</sup> le cours élémentaire ; — 2<sup>o</sup> le cartonage ; — 3<sup>o</sup> les travaux à l'établi ; — 4<sup>o</sup> la sculpture ; — 5<sup>o</sup> le modelage ; — 6<sup>o</sup> les travaux en fer.

L'enseignement sera donné en français et en allemand. Les participants peuvent choisir les cours qu'ils désirent suivre.

Le XXII<sup>me</sup> cours normal pour l'extension des travaux manuels est placé sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Zurich et sous la direction de M. J. Schellenberg, professeur à Zurich.

**Allemagne.** — Il existe en Allemagne « une école en forêt » pour les enfants chétifs. C'est à München-Gladbach. Le matin, vers huit heures, les enfants arrivent tout près du bois, en tramway ; le jour durant, ils mangent, jouent, mangent encore, travaillent un peu. On leur sert des aliments substantiels, préparés à l'abri de toute contagion. La journée, tramway et nourriture, ne coûte que 75 cent. à l'administration. Deux ou trois heures de leçons, le matin, de préférence, et coupées par de fréquentes récréations. Et les couleurs reviennent, le regard s'avive. Si tous ces enfants n'ont pas le foyer heureux, au moins ont-ils l'école amicale.